



UICN – Guinée Bissau

Rapport 2014



Notre vision

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

Notre mission

Influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable

L'UICN en un coup d'œil

- Une association unique de membres
- Première organisation environnementale mondiale créée en 1948
- Aujourd'hui, le plus vaste réseau mondial de professionnels de la conservation
- Plus de 1 200 organisations membres dans 140 pays dont 200 gouvernements ou organisations gouvernementales, et 800 organisations non gouvernementales
- Près de 11 000 scientifiques et spécialistes volontaires au sein de six Commissions
- Plus de 1 000 professionnels travaillant dans 45 bureaux dans le monde entier
- Un forum neutre pour les gouvernements, les ONG, les scientifiques, les sociétés et les communautés locales qui cherchent des solutions pragmatiques aux défis de la conservation et du développement
- Des milliers de projets et d'activités sur le terrain partout dans le monde
- L'UICN est dirigée par un Conseil, élu tous les quatre ans par les organisations membres lors du Congrès mondial de la nature
- L'UICN est financée par des gouvernements, des organismes bilatéraux et multilatéraux, des organisations membres et des sociétés.
- Statut d'observateur officiel auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Tout le travail de l'UICN sur la biodiversité, le changement climatique, l'énergie, les moyens d'existence et l'économie entre dans le cadre d'un programme plus vaste, débattu et approuvé par les organisations membres tous les quatre ans lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Le programme actuel court de 2013 à 2016 et s'inscrit dans 3 domaines stratégiques :

Domaine 1. Valorisation et conservation de la biodiversité

Domaine 2. Gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature

Domaine 3. Mise en œuvre de solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement

Introduction

Depuis 1988 l'UICN est présente en Guinée-Bissau, à l'origine pour mettre en place un programme de planification côtière. Cet intérêt particulier se justifiait par les caractéristiques de son littoral découpé en rias profondes, sa couverture de mangroves la plus importante au monde en proportion de son territoire (soit plus de 9% du pays), l'existence d'un archipel deltaïque riche en biodiversité et, en association avec ces richesses, un patrimoine culturel unique. Le pays ayant conquis son indépendance peu d'années auparavant, le moment était propice à une réflexion sur le devenir de sa zone côtière.

Le processus a été mené en apportant aux cadres nationaux les moyens d'effectuer des enquêtes, des recherches, des concertations, des supports cartographiques, ainsi que des opportunités de formation. Les propositions qui en ont découlé ont abouti notamment à la création d'un système national d'aires protégées, qui couvre actuellement 15% du pays, de projets de démonstration sur la gestion des pêches et des forêts, ainsi qu'un programme d'éducation environnementale. Les unités du programme ayant participé au processus se sont progressivement constituées en institutions nationales telles que le Cabinet de Planification Côtière avec une Cellule de Système d'Information Géographique, l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées ou des ONGs comme Acção para o Desenvolvimento, Tiniguena –esta terra é nossa, ou le Grupo de Apoio a Educação e Comunicação Ambiental Palmeirinha. Autant de partenaires qui composent aujourd'hui, avec 4 autres institutions, le Comité national UICN.

Le Bureau de l'UICN lui-même est resté une petite unité d'appui à ses partenaires. Il a pour ambition première de renforcer leurs capacités et leur autonomie. Il encourage ses membres à travailler en partenariat dans l'esprit d'un programme commun tout en contribuant aux priorités stratégiques de l'UICN à l'échelle globale.

Aujourd'hui la Guinée-Bissau est riche en biodiversité, ce qui contribue de façon cruciale à la sécurité alimentaire et à la qualité de vie des populations. Le pays n'échappe pas néanmoins aux tendances de l'époque caractérisées par une pression exponentielle sur les ressources naturelles. Cette pression, combinée à une forte croissance démographique et aux perspectives liées au changement climatique, nous pousse à développer considérablement les capacités d'intervention de nos partenaires.

Activités développées en 2014 par l'UICN en collaboration avec ses membres et partenaires

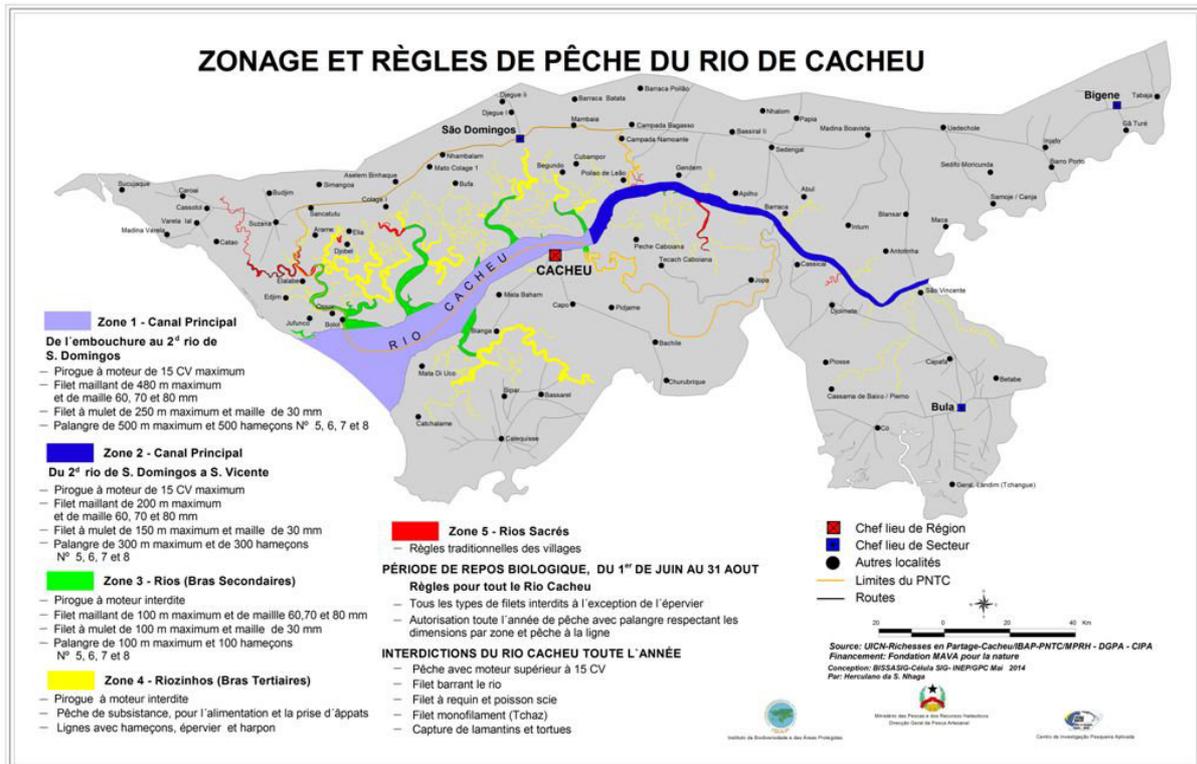
1. Rio Cacheu : richesses en partage – financement MAVA

Le mot partage n'a pas été retenu au hasard pour l'intitulé de ce projet. Il vise en effet à ce que les ressources des mangroves du rio Cacheu soient équitablement partagées entre ses utilisateurs, mais aussi d'une génération à l'autre. Or la façon dont la pêche artisanale est pratiquée aujourd'hui montre que les peuplements de poissons dans ce bras de mer ont tendance à diminuer, principalement parce que la zone est en accès libre et que les règles de gestion traditionnelles n'y sont plus reconnues.

Partage également en ce qui concerne la répartition des responsabilités entre les partenaires du projet. L'IBAP d'abord, qui gère le Parc Naturel des mangroves du Rio Cacheu de 80 000 hectares, le Secrétariat d'Etat aux Pêches et plus particulièrement son Centre de recherche sur les Pêches Appliquées (CIPA), le Cabinet de Planification Côtière (GPC), les ONGs nationales AD, Palmeirinha et

COAJIQ. Tous ces partenaires, à l'exception du dernier, sont membres du Comité national UICN et travaillent dans l'esprit du *One Programme*, le Bureau de l'UICN se chargeant de la coordination technique et administrative.

Ce projet arrive dans sa phase finale début 2015. Parmi les résultats obtenus figure l'adoption de nouvelles règles de pêche qui stipulent que seuls les pêcheurs résidents ont un droit d'accès aux ressources, cela de façon à contenir les impacts de la pêche migrante. Ces règles modulent l'usage des engins de pêche en fonction de différentes zones, elles-mêmes définies par les caractéristiques du milieu comme on peut le voir sur la carte ci-dessous.



Autour de la question des règles de pêche toute une série d'actions d'accompagnement ont été réalisées pour favoriser une approche intégrée et durable de l'usage des ressources naturelles. Accès facilité à du matériel de pêche responsable, restauration de rizières incluant leur protection par rapport aux dégâts des hippopotames par clôtures électriques solaires, reboisement de mangroves, éducation environnementale, communication via la création d'une radio locale et la réalisation d'un film, conférence sur le futur du rio Cacheu.

Un travail d'investigation a été fait avec les communautés à l'aide de photos aériennes prises par cerf-volant(avec la collaboration du Collectif En Haut !), pour mieux comprendre la dynamique des rizières de mangroves. En effet, avec la baisse des précipitations et l'exode de la jeunesse, les villages abandonnent peu à peu la riziculture sur sols de mangroves. L'analyse des images révèle différentes stratégies de repli selon les villages et des rythmes de régénération de la mangrove irréguliers, informations qui vont aider l'IBAP dans ses interventions en faveur de la mangrove et de la riziculture.



Village de Bolol et rizières de mangroves dans le Parc Naturel des Mangroves du Rio Cacheu. On remarquera la sensibilité des villages de la région à la montée du niveau marin (photo En Haut ! – IBAP)

2. Rias do Sul : gestion des pêches dans les rias de Guinée Bissau – financement UEMOA

Cette initiative s'inspire d'expériences similaires réalisées dans le pays et dans la région pour mettre en œuvre des solutions concrètes à la diminution des ressources en poissons. L'initiative est aussi un prolongement du projet Richesses en partage (voir ci-dessus) et intègre, outre le rio Cacheu, les Rios Grande de Buba et Cacine. Identifiée avec le Secrétariat d'Etat aux Pêches, elle s'appuie sur quelques principes de base tels que l'attribution des droits d'accès réservés aux pêcheurs résidents et la gouvernance partagée ou cogestion.

Dans le courant de l'année 2014 cinq pêches scientifiques ont été réalisées. Les informations obtenues, couplées avec les données des suivis de débarquement et le recueil des savoirs auprès des pêcheurs permettent de mieux comprendre le fonctionnement des milieux et des ressources ainsi que la manière dont ils sont exploités. La concertation sur les règles de pêche dans les rios de Buba et Cacine, conduite par la Direction Générale de la Pêche Artisanale avec le soutien des animateurs du projet, s'est poursuivie sans pour autant aboutir : bien que des décisions importantes aient été prises lors des Assemblée Générales, notamment sur l'interdiction des filets monofilaments ou des pratiques de pêche nocives, nombre de questions restent encore en suspens, telles que la longueur et le maillage des filets ou la période de repos biologique. Il s'agit de trouver un consensus raisonnable entre les recommandations issues des pêches scientifiques et les besoins exprimés par les pêcheurs.

Sans surveillance maritime, l'établissement de règles n'a pas de signification. Les efforts du projet portent aussi dans ce domaine puisque 106 missions de surveillance ont été réalisées dans l'année par la FISCAP, conduisant à 640 contrôles et 38 arraisonnements. Cette année a vu la mise en place de missions de surveillance participatives diurnes réalisées par les pêcheurs avec le soutien de l'IBAP (les 3 rias sont bordées par des aires marines protégées). Malgré quelques lacunes en termes de stratégies de surveillance, les efforts consentis dans le respect des règles provoquent des effets mesurables positifs. C'est ainsi que des pêcheurs ont noté le retour de certaines espèces dans les rias, un phénomène qui peut être imputé à l'adoption de pratiques de pêche plus responsables.

Pour faciliter l'adoption de mesures contraignantes, des activités d'appui au développement font partie intégrante du projet. La mise à disposition de microcrédit sous formes de fonds revolving a stimulé la commercialisation et la transformation du poisson : dans le rio Cacheu ce sont 107 femmes qui ont bénéficié de ce mécanisme, de même que 70 à Cacine et 229 à Buba, avec un taux de remboursement de 100% dans tous les villages. Les magasins de matériel de pêche dans chaque ria fonctionnent à plein régime et mettent à disposition des engins de pêche conformes aux recommandations. Des appuis sont apportés dans le domaine de la valorisation des produits : fours chorkor pour réduire la consommation de bois pour le fumage, production de sel solaire, acquisition de 2 machines à glace. Des visites d'échange et des formations ont été organisées dans divers domaines : échanges d'expériences, organisation des associations, alphabétisation, méthodologies d'animation.

Les résultats en cours d'acquisition dans le cadre de ce projet pilote valident la pertinence de la co-gestion pour aborder les problématiques liées à la pêche artisanale. Alors que certaines approches ne prennent en considération qu'un ou deux aspects seulement de la question, Rias do Sul prétend aborder simultanément et de manière articulée les aspects liés à la recherche, à la surveillance, à la gestion et au développement. De la même façon le projet envisage le besoin d'une concertation permanente avec l'ensemble des parties prenantes selon une logique de gouvernance partagée. Sur le plan institutionnel la collaboration entre les différentes Directions du SEPEM s'est traduite par une plus grande cohérence des activités et une meilleure appropriation du modèle de co-gestion.



Rio Grande de Buba

3. Promotion d'un tourisme écologique et durable – financement MAVA

La richesse du patrimoine culturel, la beauté des paysages, la diversité de la faune et de la flore sont des atouts précieux pour développer l'écotourisme. Par rapport aux pays voisins où le tourisme est déjà très présent, l'écotourisme représente pour la Guinée-Bissau une façon de se singulariser, de faire jouer ses avantages comparatifs et devenir compétitif par rapport à d'autres destinations plus classiques. Si le pays dispose d'une vocation réelle dans ce domaine, les conditions requises pour son développement sont loin d'être satisfaites. Le Secrétariat d'Etat au Tourisme associé à l'IBAP s'est donc engagé à promouvoir l'écotourisme en s'appuyant notamment sur le réseau d'aires protégées. L'UICN, avec le soutien financier de la Fondation MAVA, apporte une assistance technique et administrative à cette dynamique.

Après avoir réalisé un diagnostic complet des opportunités et obstacles en lien avec le tourisme dans les aires protégées, une Conférence nationale a été organisée sur la thématique. Dans la séquence de ces deux exercices une Stratégie nationale pour le développement de l'écotourisme a été élaborée et est en cours de validation officielle. De même, une Charte de l'écotourisme au sein des aires protégées est en cours de discussion.

L'amélioration des conditions d'accueil dans les parcs s'appuie sur leurs caractéristiques naturelles et culturelles en proportionnant les bonnes pratiques avec des mécanismes de répartition équitable des bénéfices. Des infrastructures telles que miradors et passerelles ont été réalisées pour faciliter l'observation de la faune. Une auberge communautaire, destinée à être gérée par le village d'Anhôr, est en cours de finition dans le Parc national d'Orango. Du matériel d'information et d'interprétation a été conçu pour mettre en valeur les patrimoines et améliorer la qualité des visites, comme cet ensemble de 4 panneaux sur la reproduction des tortues marines dans l'archipel des Bijagós et un ensemble de 7 posters tirés sur bâche et diffusés dans des sites névralgiques. Des points d'information sont en cours d'aménagement à l'aéroport de Bissau et sur l'île de Bubaque pour l'accueil des touristes.



3 des 7 posters de promotion de l'écotourisme en Guinée-Bissau

Plusieurs formations ont été délivrées pour créer des capacités locales (techniques de guidage et d'interprétation, langues étrangères, cuisine et hygiène pour le personnel des écolodges). Le personnel de la Cellule d'évaluation des impacts environnementaux - CAIA a également reçu une formation destinée au suivi des impacts des entreprises d'écotourisme.

4. Programme Régional d'Éducation Environnementale PREE – financement MAVVA et PRCM

Suite à l'achèvement de la 1^o phase du Programme Régional d'Éducation Environnementale, et dans l'attente d'une seconde phase, le PRCM a décidé d'appuyer quelques-uns des acteurs nationaux pendant la phase de transition. Suite à l'appel de candidature, le Bureau de l'UICN a reçu 52 propositions dont 7 (une par pays) ont été sélectionnées et ont donné des résultats importants. Ce n'est qu'au mois de mars que la Fondation MAVVA a confirmé son soutien pour le financement de la 2^o phase, ce qui permettra de mettre en œuvre une partie du programme et en particulier les aspects relatifs à l'intégration de l'EE dans les curricula scolaire. Des formations de formateurs et la production d'outils pédagogiques appropriés aux contextes nationaux sont envisagées dans ce cadre.

Le nouveau coordinateur du projet, recruté en septembre, a été en mesure d'organiser la tenue d'ateliers nationaux dans tous les pays du PRCM, le plus souvent en présence des plus hautes autorités gouvernementales. Ces ateliers ont produit une feuille de route nationale pour la poursuite du processus engagé lors de la 1^o phase qui permet au PREE d'envisager la nature des appuis qu'il sera en mesure de fournir à ses partenaires. Ces ateliers ont été aussi l'occasion de revitaliser les réseaux nationaux et de relancer la dynamique régionale du Programme.

Un soutien très fort a été accordé depuis le début de cette seconde phase par Mme la Ministre de l'Éducation de la Guinée-Bissau qui elle-même a obtenu l'appui de ses homologues de la sous-région pour solliciter la participation de l'UEMOA au financement du projet et dont le principe semble acquis.



Vue de l'atelier national sur l'intégration de l'Éducation Environnementale dans les curricula scolaires en Guinée-Bissau

5. Groupe de Travail sur la Pétrole et les Industries Extractives – financement SWISSAID

Le Bureau de l'UICN a apporté son appui aux actions du GTPIE qui consistent essentiellement à informer la société civile, promouvoir le dialogue et encourager l'adoption des bonnes pratiques dans le domaine des industries extractives, un secteur de plus en plus présent dans le développement du pays. Des formations ont été délivrées sur les sites miniers afin de promouvoir l'émergence de leaders d'opinion, à raison d'une cinquantaine par site, (agriculteurs, professeurs, intellectuels, membres des administrations locales, etc.) qui rediffusent leurs connaissances ensuite

dans les villages. Des visites d'échange ont été organisées entre les sites miniers avec la participation des leaders d'opinion mais aussi des Parlementaires issus des zones considérées, contribuant à éclairer les consciences et favorisant le dialogue avec le secteur privé et les décideurs. A noter également le renforcement des capacités de la CAIA, structure d'aide à la décision précieuse pour l'orientation des politiques. A cet égard, le GTPIE soutient la formation d'un cadre de la CAIA dans le cadre du Master GAED (Universités de Nouakchott et de St Louis, UICN).

Un travail de communication particulier a été réalisé sur la problématique d'exportation de bois précieux vers la Chine, en raison de la frénésie d'abattage qui s'est manifestée durant la transition politique. Outre les interventions dans les radios internationales et nationales, un film a été réalisé ainsi qu'une chanson avec la participation de grands artistes Bissau-guinéens. Les industries extractives ont d'ailleurs constitué un sujet majeur lors de la campagne électorale, maintes fois évoqué par l'actuel Président de la République qui a affirmé une volonté de transparence dans le secteur et instauré un moratoire sur la coupe de bois.



Visite d'échange entre les communautés concernées par les projets miniers en Guinée-Bissau

Quelques temps forts de l'année 2014

- Classement de l'archipel des Bijagós comme site RAMSAR, une mesure suggérée lors de l'évaluation du dossier de candidature de l'archipel au Patrimoine Mondial
- Création de la Plateforme nationale du PRCM dont le programme de travail, financé par le PRCM, a pour objectif d'informer les Parlementaires, les journalistes et les intellectuels sur les principales thématiques liées à l'environnement
- Mobilisation des membres de l'UICN contre le commerce illicite du bois.
- Résolution du conseil de sécurité de l'ONU sur la question de l'exploitation illégale du bois en Guinée-Bissau
- Le Gouvernement de la Guinée-Bissau, sous la signature de son Ministre de l'Economie et des Finances et celles du Secrétaire d'Etat aux Pêches et à l'Economie Maritime, s'engage à

investir 1 Million d'Euros issus de l'Accord de Pêche avec l'UE, dans le capital de la Fondation BIOGUINÉ.

- La Fondation MAVA pour la Nature annonce sa participation au capital de la Fondation BIOGUINÉ pour un montant d'1.3 Million d'euros.
- A la suite d'une retraite destinée à analyser les 100 premiers jours de son Gouvernement, le 1^o Ministre, Domingos Simões Pereira, annonce que la "biodiversité sera placée au centre de la stratégie de développement du pays".
- Une mission de suivi du projet « Rias do Sul » par l'UEMOA, incluant de hauts responsables tels Mme Luisa Ferreira, Directrice du Service des ressources animales et halieutique, et M. Amadou Bâ, représentant de l'Organisation en Guinée Bissau, a permis d'effectuer un tour d'horizon des dynamiques en cours dans les différentes zones d'intervention du projet.
- Des pourparlers ont été engagés avec le Gouvernement pour explorer les opportunités de collaboration éventuelles avec l'UICN en tant que nouvelle Agence d'exécution du GEF

ACRONYMES

AD	: Acção para o Desenvolvimento
AMP	: Aire Marine Protégée
AP	: Aire Protégée
APPEL	: Association des Parlementaires et des Elus Locaux pour l'Environnement
CAIA	: Célula de Avaliação dos Impactos Ambientais
CEATA	: Centro de Estudos Ambientais e Tecnologia Apropriada
CIPA	: Centro de Investigação Pesqueira Aplicada
COAJQQ	: Cooperativa Agrícola dos Jovens Quadros
DGFF	: Direcção Geral das Florestas e Fauna
DGT	: Direcção Geral do Turismo
DSPA	: Direcção de Serviço da Pesca Artesanal
FISCAP	: Fiscalização da Pesca
IBAP	: Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas
INEP	: Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa
MAVA	: Fondation MAVA pour la Nature
PACO	: Programme régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale et Occidentale
PNO	: Parc National d'Orango
PNTC	: Parque Natural dos Tarrafes do rio Cacheu
PRCM	: Partenariat Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine
PREE	: Programme Régional d'Education à l'Environnement
UCF	: Unidade Central de Fiscalização
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEEC	: World Environmental Education Congress

